15



#### DÉLÉGATION SUISSE

PRÈS L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

N.16 - HU/cs

Paris, le 6 juin 1966.

Division du commerce Secrétariat

3003 Berne

Consortium Grèce

Monsieur l'Ambassadeur,

Ainsi que je vous l'ai fait savoir par mon rapport du ler février 1966, le Consortium Grèce avait été saisi, les 25 et 26 janvier, d'une demande du gouvernement grec tendant à obtenir une aide financière, de l'ordre de 50 millions de dollars, destinée à être utilisée pendant l'année 1966. En effet, la Grèce devait faire face à un solde déficitaire de sa balance générale des paiements d'environ 90 millions de dollars, dont elle espérait que 25 à 50 millions seraient couverts par l'AME et 10 à 15 millions dans le cadre de l'OTAN.

Le ler février, l'AME a accordé à la Grèce un crédit de 30 millions u/c, pour une durée de 5 ans, au taux d'intérêt de 3 7/8%. Les autorités grecques l'ont utilisé à raison de 5 millions le 8 février et de 25 millions le ler mars. A noter que les 50 millions de dollars attendus du Consortium devaient servir à financer le programme grec d'investissements publics, tandis que le prêt de l'AME était censé permettre à la Grèce de faire face à son déficit global extérieur, afin d'éviter une nouvelle contraction de ses réserves de change.

Le 18 mai, le Consortium s'est réuni à nouveau.



Ses membres devaient annoncer à cette occasion quelles étaient les intentions de leur gouvernement. Voici les informations que j'ai pu obtenir à ce sujet:

La réunion a eu lieu en présence de tous les membres du Consortium, c'est-à-dire: l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Etaient également représentés la Commission de la CEE, l'Ex-Im-Bank, la Banque mondiale et le Fonds monétaire européen. Parmi les pays membres de l'OCDE qui ne sont pas encore membres du Consortium, il n'y a plus désormais que la Norvège, la Suède, le Portugal et la Suisse. De son côté, la délégation grecque était dirigée par le Ministre J. Tsuderos.

Au début de la séance, le chef de la Délégation grecque a brossé un tableau de la situation économique et financière actuelle de son pays. Il a déclaré notamment:

### Production industrielle:

Elle progresse de façon satisfaisante. De nouveaux groupements industriels importants sont entrés en activité: Pechiney, Esso-Papas, Salonika Fertilizer Plant, etc. Les investissements étrangers manifestent pour l'industrie hellénique un intérêt accru.

## Production agricole:

Selon les estimations, son volume sera, en 1966, de 4% supérieur à celui de 1965.

# Réserves monétaires:

Elles s'élevaient à 238,5 millions de dollars à la fin du mois d'avril, c'est-à-dire légèrement au-dessus du niveau atteint à la fin de l'année 1965 (235,3 millions de dollars). Si, toutefois, l'on déduit de ce montant le prêt de

30 millions u/c accordé par l'AME, un prêt de 30 millions de dollars par la Banque de la Nouvelle Ecosse et un versement de 10 millions de dollars au Fonds monétaire international, il en résulte une diminution des disponibilités pour les transactions courantes de 29 millions de dollars.

#### Balance commerciale:

Importations pendant le premier trimestre: 255,7 millions de dollars, contre 237,1 l'année passée, à la même époque.

Exportations: les chiffres exacts ne sont pas encore connus, mais il y a lieu de prévoir une sensible augmentation.

#### Budget:

Il n'a pas encore été soumis au Parlement. D'ores et déjà, il est toutefois prévu que les entrées au titre des impôts seront nettement supérieures à celles de 1965. Pour la période de janvier à avril 1966, l'augmentation est de 18%.

### Prix:

Leur développement est peu satisfaisant. L'indice des prix a augmenté de 5.3% pendant les quatre premiers mois de l'année. Pour le seul mois d'avril, par rapport à l'année passée, l'augmentation est de 6%.

Quant à l'indice des prix de gros, il a augmenté de 3.9% pendant les quatre premiers mois de l'année.

#### Monnaie et crédit:

Depuis la suppression du marché libre de l'or, à la fin du mois de décembre de l'année passée, un nombre considérable de "sovereigns" a été cédé à la Banque de Grèce par le truchement des banques commerciales. La Banque de Grèce en a profité pour reconstituer son fonds spécial, qui doit lui permettre de disposer d'une masse de manoeuvre en cas de nécessité.

\* \* \*

En ce qui concerne l'aide financière accordée à la Grèce, il y a lieu de rappeler tout d'abord qu'en 1963 les pays suivants ont mis à sa disposition, dans le cadre du Consortium, les montants que voici:

Italie: Aide au programme, liée: 6 millions de dollars, durée 12 ans, période de grâce, 2 ans, intérêt 7,5%. dont 2% pris en charge par le gouvernement italien. Ce crédit a été accordé par le truchement d'un syndicat de banques italiennes.

Canada: Aide au programme, liée: 2 millions de dollars, durée 5 ans, période de grâce, 3 ans, intérêt 6%.

France: a) Prêt gouvernemental, lié: 8,2 millions de dollars pour l'achat de fournitures.

Aide aux projets: 16 millions de dollars, durée
15 ans, pas de délai de grâce, intérêt 3%.

- b) <u>Crédit à long terme</u>, <u>lié</u>: <u>10,4 millions de dol-lars</u>, durée 5 à 10 ans. pas de délai de grâce, intérêt <u>6%</u>.
- c) <u>Crédit à moyen terme, lié:</u> 6 millions de dollars, durée 5 ans, pas de délai de grâce, intérêt 4.7%.

De la part de ces trois pays, la Grèce a donc reçu au total environ 33 millions de dollars. Lors de la séance du 18 mai, les pays suivants, membres du Consortium, ont pris les engagements que voici:

Belgique	0,5 mi	llions	de dolla	rs
Danemark	2,5	99	1	
Allemagne	9,3		17	
Pays-Bas	2,75		en e	durée 10 ans, sous for- me de couverture des risques à l'exportation
Royaume-Uni	2,8	19	1 1 1	
Etats-Unis	34,4	69	11	
Italie -	6	11	n	(confirmation du crédit accordé en 1963)
Total	58,25	51		

En outre, <u>l'Ex-Im-Bank</u> envisage d'accorder à la Grèce un crédit de 20 millions de dollars et la Banque mondiale, de on côté, un crédit de 20 millions de dollars également, destiné à financer la construction de routes.

Quant à l'Italie, elle a laissé entendre qu'elle pourrait augmenter de 4 millions de dollars le crédit de 6 millions de dollars accordé antérieurement. Avec la France, des négociations sont actuellement en cours. Enfin, l'Autriche et le Luxembourg n'ont pas encore fait connaître leurs décisions, mais le secrétariat du Consortium s'attend à une réponse positive.

Des négociations bilatérales auront lieu dans le courant de 1966 avec les pays qui ont promis leur aide. C'est au cours de ces négociations que seront fixées les conditions de leurs contributions.

\* \* \*

Ainsi que vous l'aurez constaté, les engagements pris jusqu'à présent en faveur de la Grèce (58,25 mio de dollars, plus les 20 millions de dollars envisagés par l'Ex-Im-Bank et les 20 millions de dollars de la Banque mondiale) dépassent largement les 50 millions de dollars que la Grèce avait demandés à l'origine. Cela est dû au fait qu'entre\_temps la situation a évolué, la Grèce ne fixant plus de plafond à l'aide qu'elle pourrait recevoir de l'extérieur. L'objectif même de cette aide a d'ailleurs changé: Alors qu'auparavant il s'agissait du financement du programme grec d'investissements publics, c'est maintenant toute une action de développement de la Grèce que visent les pays membres du Consortium.

\* \* \*

J'ai eu un entretien avec le Président du Consortium grec, l'Ambassadeur Cochran. Il m'a déclaré que si la Suisse désirait adhérer au Consortium, le moment était bien choisi. En effet, la Grèce commence cette année son plan quinquennal. L'aide de notre pays pourrait par conséquent être distribuée sur les cinq prochaines années, y compris 1966. En outre, le gouvernement grec est sur le point de résoudre les difficultés qui le séparent encore de la Suède, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, difficultés qui, comme vous le savez, ont leur source dans la liquidation des dettes extérieures grecques d'avant-guerre. Un délégué grec est parti en mission pour Stockholm, Londres et Washington, où il se trouve actuellement. Tout porte à croire, par conséquent, que la Grèce aura sous peu complètement rétabli son crédit international.

Quant au montant de notre contribution, j'ai procédé à un sondage discret auprès de l'Ambassadeur Cochran. Ce dernier serait d'avis de le fixer au niveau et selon les modalités du crédit accordé à la Turquie. Nous ne ferions ainsi pas de différence entre un pays et l'autre.

Pour ma part, je crois que, maintenant que de petits pays tels que le Danemark, la Belgique, les Pays-Bas et, vraisemblablement l'Autriche et le Luxembourg, ont pris une attitude positive à l'égard de la demande grecque d'aide au développement du pays, nous ne pouvons guère rester en arrière. L'Ambassadeur Cochran m'a confié qu'à plusieurs reprises les autorités grecques lui avaient demandé si la Suisse n'allait pas bientôt adhérer au Consortium. Jusqu'à présent, il leur a toujours répondu qu'à son avis la liquidation du contentieux grec d'avant-guerre était une des conditions essentielles de notre adhésion. Maintenant que la Grèce est sur le point de la remplir, notre abstentionnisme manquerait de toute raison valable. Et cela d'autant plus si l'on tient compte de la situation exceptionnellement favorable de notre balance commer-SUMPSHINE THE THE TIES ciale avec ce pays.

Eu égard à ce qui précède, je vous saurais vivement gré de bien vouloir examiner si le moment n'est pas venu pour notre pays de devenir membre du Consortium Grèce.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée

Le chef de la délégation

ho Aldren

#### Annexes:

étude économique de l'CCDE sur la Grèce, en 2 ex., publiée en février 1966 Communiqué de presse

#### Distribution

- Monsieur le Ministre P. Jolles

- Division des affaires politiques, 2 ex.

- Délégué à la coopération technique, 2 ex.

- Administration fédérale des finances

- Ambassade de Suisse à Athènes, 2 ex.

- Monsieur A. Hay, Directeur général BNS, Berne